LA GAZETTE DE L'ARBITRAGE

NO 10 • DÉCEMBRE 2022

ARTICLE

Les facteurs qui influencent les prises de décision des arbitres | 2

PHOTOMATON

Les photos du mois | 6

LA RÈGLE DU MOIS

Touche ou pas touche ? | 7

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
FFHANDBALL

Article tiré de la thèse "L'activité décisionnelle des juges-arbitres de handball en match"
par Amandine Vahe.

ARTICLE

par Amandine Vahe

LES FACTEURS QUI INFLUENCENT LES PRISES DE DÉCISIONS DES ARBITRES

LA PRISE DE DÉCISION AU SEIN DU CORPS ARBITRAL

La prise de décision des arbitres de handball est extrêmement complexe, puisqu'ils doivent prendre en compte une multitude de facteurs dans leur jugement tout en jonglant avec des éléments perturbateurs ou facilitateurs.Les compétences des juges-arbitres proviennent de plusieurs sources et leurs performances peuvent dépendre de différents éléments, tous imbriqués les uns dans les autres. Les arbitres doivent allier en permanence des facteurs d'influence pour prendre des décisions, tels que le règlement avec l'esprit du jeu et la charge physique ainsi que les réclamations des acteurs du terrain (Helsen & Bultynck, 2004).

FACTEURS D'INFLUENCE DES PRISES DE DÉCISIONS

Certains sont modifiables par l'arbitre lui-même, il peut travailler sur ces influences pour améliorer sa performance. Tandis que d'autres facteurs sont inchangeables et l'arbitre doit apprendre à pratiquer avec ces sources d'influence, comme le bruit des spectateurs dans la salle par exemple.

Certains facteurs qui influencent les prises de décision des arbitres sont les mêmes pour l'ensemble des acteurs et sont immuables par l'arbitre, tels que les consignes du respect du code de l'arbitrage et de l'esprit du jeu. Ces stimuli vont déclencher chez les juges-arbitres des processus internes qui participent à la pensée, aux émotions, aux sentiments, aux raisonnements, et à l'ensemble des éléments centrés sur eux-mêmes. Ils sont les seuls à pouvoir les contrôler, les gérer, les modifier et les adapter aux situations qui se déroulent. D'une part, ces processus sont liés aux individus eux-mêmes, à leurs histoires personnelles, leurs expériences passées, leurs représentations de l'arbitrage, mais également à des aspects culturels qui imprègnent leur façon d'être et de faire. D'autre part, ces mêmes processus sont liés à la condition physique de l'arbitre, ce qui lui sert pour se placer, se déplacer et communiquer à l'ensemble des acteurs de l'environnement la décision qui lui semble la plus juste. Ces processus sont susceptibles d'évoluer au cours de la formation, du développement et de la pratique des arbitres. Les recherches scientifiques dans le domaine de l'arbitrage en sport ont permis de dégager cinq facteurs qui peuvent influencer les juges-arbitres dans leur prise de décision.

La connaissance des règles constitue la principale source d'influence des prises de décision, car sans les règles, le handball n'existerait pas. L'activité de l'arbitre le contraint à mobiliser les règles apprises et stockées en mémoire pour les comparer avec l'action qui vient de se produire et prendre une décision. Mais l'arbitrage n'est pas si simple. Malgré les règles écrites, les arbitres vont être influencés par la nécessité d'interpréter certaines situations, qui ne sont pas spécifiquement inscrites dans le règlement. Ainsi chaque juge-arbitre ne va pas interpréter les situations de la même manière.

FACTEURS PERCEPTIFS

La perception visuelle est une tâche relativement complexe, notamment à travers la multiplicité des sollicitations présentes durant une rencontre (Plessner & Haar, 2006), la multiplicité des tâches à accomplir (Plessner & Schallies, 2005), ainsi que la vitesse des joueurs (Rainey et al., 1987).

La perception visuelle provient :

- des informations prises par l'arbitre,
- de l'angle visuel de ce dernier.

En effet, deux personnes peuvent avoir un avis divergeant concernant une décision. Cela peut être la conséquence de deux éléments :

- Différence de stratégie de recherche visuelle *(Del Campo et al., 2018)* car
  - Les regards ne sont pas positionnés au bon endroit au bon moment,
  - Illusion d'optique.
- Problème d'angle de vue, phénomène qui a été étudié au football dans les situations de hors-jeu *(Gilis, Bart, Werner Helsen, Peter Catteeuw, Evelien Van Roie, et Johan Wagemans, 2009)*. Les erreurs dans les décisions de position en hors-jeu sont majoritairement causées par un mauvais placement, ce qui engendre une perception visuelle erronée par la projection optique sur la rétine *(Oudejans, Verheijen, Bakker, Gerrits, Steinbrückner, Beek, 2000)*.

La position de l'arbitre est donc primordiale pour éviter les problèmes d'angle de vue et de perception de l'action. Les arbitres en mouvement pourraient développer des erreurs de perception au moment de prendre une décision, puisqu'ils se déplacent généralement plus lentement lorsqu'ils prennent une décision considérée comme correcte *(Oudejans, Verheijen, Bakker, Gerrits, Steinbrückner, 2005)*

Le placement et le déplacement d'un arbitre peuvent être optimisés au cours du processus d'apprentissage, pour lui permettre d'orienter son regard dans la direction qui convient, percevoir les indices pertinents, et ainsi décider de la suite à donner. L'importance du déplacement et du positionnement est l'un des critères les plus révélateurs pour la prise de décision, puisque des études montrent que les performances cognitives des arbitres sont reliées directement aux exigences locomotrices *(Elsworthy, Burke & Dascombe, 2014)*.

Pour garantir un placement et déplacement optimal lors d'une rencontre dynamique, complexe et rapide, les arbitres se doivent d'être en forme physiquement, notamment pour suivre les actions, anticiper dans les placements et percevoir les situations. Elle leur permet également de garder une certaine lucidité au cours d'une rencontre intense. Lors d'une fatigue musculaire, les arbitres consacrent moins de temps à la tâche car il est accordé au contrôle neuronal et à l'augmentation de la charge mentale *(Borotikar, Newcomer, Koppes, McLean, 2008)*.

La compétence perceptive est le résultat d'une pratique spécifique à une tâche plutôt que des caractéristiques physiques ou optométriques du système visuel *(Starkes, Ericsson, 2003; Ward, Williams, 2003)*.

C'est pour cette raison que les entrainements spécifiques au sport, qui ressemblent à la réalité, sont censés être plus efficaces. La faculté du juge-arbitre de se déplacer et de se placer correctement afin de positionner son regard au bon endroit pour percevoir des indices pertinents est en lien avec les expériences antérieures, qui ont tendance à harmoniser les stratégies de recherche visuelle *(Catteeuw et al., 2010 ; Oudejans et al., 2000)*.

FACTEUR D'EXPERTISE

L'expertise acquise au cours de la pratique est considérée comme une condition essentielle à la qualité de l'arbitrage et des jugements(Huttermann, Memmert, Simon, 2014).Les années et le niveau de pratique sont considérés comme un indicateur de l'expertise et de la qualité de prises de décision (Omodei, McLennan, Wearing, 2005; Shanteau, 1999; Shanteau, Friel et coll, 2005; Shanteau, Weiss et coll, 2002, Garncarzyk, 1994; Mascarenhas, Collins et coll, 2002).

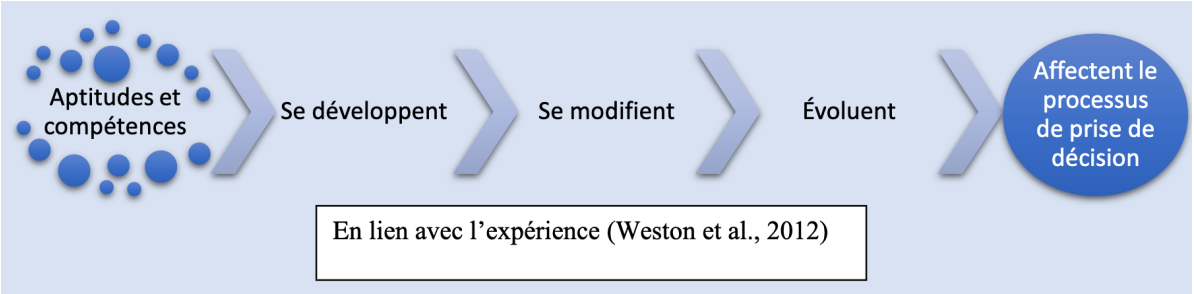

- Certaines informations liées au contexte et les situations vécues constituent l'expertise. Elles sont en lien avec une culture de la pratique sportive, une mise en place de routine d'évaluation qui deviennent automatique, une familiarisation avec les incidents techniques ou humains, et une habitude de résister aux tentatives de pression. Les arbitres expérimentés sont moins affectés par les réactions de l'environnement pour prendre leurs décisions et ont un temps de réaction avec un délai plus court pour juger ou décider *(Jendrush, 2002, Mascarenhas, Collins et coll, 2002; Plessner, Betsch, 2002; Plessner, Scallies, 2005).*

Cela signifie que l'environnement connu pourrait aider à améliorer les prises de décision.

Néanmoins, les arbitres experts peuvent éprouver des difficultés et prendre une mauvaise décision, et cela malgré le vécu engrangé *(Ford, Gallagher et coll, 1997; Oudejans, Bakker etcoll, 2005; Oudejans, Verheijen et coll, 2000).* Lorsque les arbitres prennent de l'âge, ils courent moins longtemps et moins vite, mais cela ne semble pas avoir d'incidence sur leur capacité à suivre le jeu *(Matthew, Castagna, Impellizzeri, Rampinini, etAbt, 2007).* Leur expérience dans le domaine leur permet de mettre d'autres stratégies en place qui compensent la forme physique.

FACTEUR CONTEXTUELS

Les facteurs contextuels sont des éléments qui ne peuvent pas être contrôlés par l'individu et qui sont constitutifs de l'environnement. Plusieurs études constatent l'influence de différents éléments sur la manière dont l'arbitre encode, interprète, et classe les informations perçues *(Plessner & Haar, 2006).* Parmi ces facteurs contextuels, nous retrouvons :
-Le **score** de la rencontre *(Price, Reme & Stone, 2012),*
-Les **antécédents** entre les acteurs de la rencontre,
-Le **lieu** de la rencontre,
-La **couleur sombre** des tenues des joueurs *(Frank & Gilovich, 1988; Hagemann, Strauss & Leifind, 2008),*
-La **grande taille** des joueurs *(Van Quaquebeke & Giessner, 2010),*
-Le fait que les sportifs soient des **femmes** *(Coulomb-Cabagno, Rascle & Souchon, 2005; Souchon et al., 2010; Souchon, Coulomb-Cabagno, Traclet & Rascle, 2004; Souchon, Dosseville, Traclet & Coulomb-Cabagno, 2008),*
-L'**appartenance «raciale»** *(Price & Wolfer, 2011),*
-La **réputation** d'une équipe *(Jones, Paull & Erskine, 2002; Lehman & Reifman, 1987; Rainey, Larsen et coll, 1989)* : l'arbitre se construit une représentation inconsciente et erronée qui porte préjudice à ses décisions.

Les acteurs impliqués dans les compétitions sportives peuvent impacter les décisions des arbitres, comme les choix des entraineurs *(Scheer, Ansorge, Howar, 1983)*, qui peuvent être une source de stress pour les arbitres (prise en individuelle par exemple). Les décisions des arbitres sont influencées par des facteurs sociaux, qui eux-mêmes vont influencer la communication des entraineurs envers les arbitres *(LesUnes, 2007)*.
S'ils ne sont pas préparés de manière adéquate au contexte relationnel, ils peuvent rencontrer des difficultés d'attention, de concentration, des doutes sur les décisions et de l'anxiété *(Debanne, 2014)*.
La performance arbitrale relève donc d'une co-production sur le terrain entre tous les acteurs de la rencontre.

Le handball possède des contraintes temporelles imposées par la rapidité des actions et inhérentes aux activités sportives. Les juges-arbitres peuvent difficilement anticiper le comportement des joueurs ou des entraineurs durant une rencontre. Ces contraintes ne semblent pas permettre la recherche d'une solution optimale, si seulement elle existerait. Ces derniers doivent être en mesure de pouvoir gérer ces facteurs relatifs à l'environnement, afin de mener la rencontre à son terme dans les meilleures conditions possibles.

FACTEUR ÉMOTIONNELS

Les émotions peuvent influencer les comportements et les actions du sportif, notamment concernant leur attention et leur concentration sur une situation particulière *(Lazare, 2000; Matthews & Wells, 1999)*. La recherche cognitive montre qu'elle est vitale pour le succès dans tout domaine de la performance. La capacité de se concentrer efficacement sur la tâche à accomplir est une condition essentielle à une performance dans le domaine du sport (Morin, 1996). La vie professionnelle et personnelle de l'arbitre peut jouer un rôle dans ce facteur émotionnel sur le terrain.

La compétition s'accompagne généralement d'un niveau élevé de stress pour les arbitres, notamment par rapport aux erreurs de jugements et aux conditions environnementales. Pouvoir faire face efficacement à ces situations stressantes est crucial pour une performance de haute qualité *(MacMahon et al., 2015)*.

Anshel et Weinberg (1995) ont dégagé des styles d'adaptation et leur utilisation dans différentes situations stressantes pour les arbitres.

- Le **style d'adaptation d'évitement** peut être utilisé par les arbitres pour faire face à des comportements malveillants des joueurs. Les arbitres vont alors ignorer les acteurs de l'environnement afin de poursuivre rapidement le jeu et se concentrer sur l'action présente.
- Le **style d'adaptation d'approche** est utilisé pour faire face aux acteurs de l'environnement, notamment pour décider d'une faute technique, d'essayer de «vendre» une décision ou encore répondre poliment.

La formation des arbitres pourrait alors inclure cet aspect de la gestion émotionnelle des événements stressants. En revanche, il est difficile d'enseigner des stratégies d'adaptation qui ne correspondent pas au style d'une personne. Une approche possible dans l'arbitrage pourrait être de former différentes stratégies d'adaptation que l'arbitre aurait à sa disposition et qu'il pourrait ensuite utiliser *(MacMahon et al., 2015)*.

PHOTOMATON

LES BELLES PHOTOS DU MOIS DE DÉCEMBRE

Pour cette fin d'année, nous avons souhaité mettre à l'honneur les jeunes juges arbitres qui font rayonner l'arbitrage en Bourgogne Franche-Comté !

Chaque week-end, ils arpentent les gymnases pour officier sur les rencontres des équipes de niveau régional à national ! Ils poursuivent leur formation tout au long de l'année au travers de stages et matchs amicaux.

Un grand bravo à cette belle génération !

Lors du mois de décembre, l'arbitrage était placé sous le signe de la formation ! La formation des animateurs d'école d'arbitrage et des juges arbitres T1-T2 !
Des temps de formation essentiels pour développer l'arbitrage sur le territoire et au sein des clubs.

Et toi tu connais la regle ?

RÈGLE NUMÉRO 11 & 7

TOUCHE OU PAS TOUCHE ?

Règle 11 - La remise en jeu

11 :1 Une remise en jeu est accordée lorsque **le ballon tout entier a franchi la ligne de touche** ou lorsqu'un joueur de champ de **l'équipe qui défend a touché le ballon en dernier lieu avant que ce dernier ne quitte l'aire de jeu** en franchissant la ligne de sortie de but de son équipe.
Elle est également accordée lorsque le ballon a touché le plafond ou un équipement suspendu au-dessus de l'aire de jeu

Ajout de Thomas : Un ballon qui touche un équipement au-dessus de la surface de but ne peut donner lieu à un renvoi du gardien.

11 : 4 Le porteur du ballon doit garder au moins un pied sur la ligne de touche et rester dans cette position jusqu'à ce que le ballon ait quitté sa main. Il n'y a pas de restrictions concernant le placement du second pied.

Règle 7 - Le maniement du ballon, le jeu passif

7 :10 **Si un joueur avec le ballon en main met un pied, ou les deux, en dehors de l'aire de jeu** (le ballon restant toujours à l'intérieur du terrain) par exemple pour contourner un joueur qui défend, cela conduire à *un jet franc pour les adversaires*.

Si un joueur de l'équipe en possession du ballon prend une position en dehors de l'aire de jeu sans le ballon, les arbitres indiqueront au joueur qu'il doit rentrer à l'intérieur de l'aire de jeu. Si le joueur ne le fait pas, ou si l'action est répétée plusieurs fois par une équipe, un jet franc sera accordé aux adversaires sans nouvel avertissement. De telles actions ne conduiront pas à une sanction individuelle selon les règles 8 et 16.

Évènements passés

Stage profil avec JAJ du Comité du Doubs

Les 17 et 18 décembre, les jeunes JAJ du comité du Doubs étaient présents lors du stage profil féminin, génération 2009-2010. Un temps de travail pour nos jeunes arbitres aux côtés de Mathieu Bonduaeux.

Évènements à venir

Carrefour des formations 2023

Le dimanche 8 janvier 2023, une table ronde " L'environnement des gymnases et des stades, facteur d'influence pour l'arbitre ?" aura lieu lors du Carrefour des formations avec la participation de nombreux acteurs de l'arbitrage du monde du handball, football, du rugby et du basketball.

IPF (Laforet/Valot + Garnier/Guyard)

Florine LAFORÊT et Noémie VALOT officieront sur les rencontres FRANCE/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE de l'équipe de France U18F.

LA GAZETTE DE L'ARBITRAGE

NO 10 • DÉCEMBRE 2022

CONTACT

Chargée de communication
Quintia Locatelli
5200000.qlocatelli@ffhandball.net

Chargé du développement de l'arbitrage
Thomas Boullanger
5200000.tboullanger@ffhandball.net

Responsable arbitrage Bourgogne Franche-Comté
Pierre Vauchez
5200000.pvauchez@ffhandball.net

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
FFHANDBALL